

APPRENDRE UN MÉTIER GRÂCE À L'ALTERNANCE

Se former au métier de

TECHNICIEN(NE) D'INTERVENTION TÉLÉCOMS

Réseaux mobiles

Date : du 17 octobre 2023 au
18 octobre 2024

Durée : 1 799 heures
511 heures en centre
1 288 heures en entreprise

Lieu de la formation :
Académie Des
Télécoms®
47-49 rue Gutenberg
42100 SAINT-ETIENNE

Le métier

Le/la Technicien(ne) d'Intervention Télécom assure la construction (installation) et/ou la maintenance des infrastructures et des réseaux mobiles.

Intervenant sur leurs infrastructures à partir d'un dossier comprenant particulièrement un ou plusieurs ordres de travaux, et en application des directives et consignes de son hiérarchique, il/elle est autonome et responsable.

Ses missions

- Installer les équipements radio sur un pylône, château d'eau ou toit terrasse.
- Effectuer le câblage jusqu'à la baie, et réaliser les mesures et la mise en service du site.
- Assurer le contrôle de la conformité et le bon fonctionnement des installations.

Son environnement

Le/la Technicien(ne) d'Intervention Télécom peut être confronté(e) aux risques des différents réseaux électriques (basse ou haute tension), aux risques des travaux en grande hauteur. Il/elle est exposé(e) également aux dangers engendrés par les intempéries et le port de charges lourdes.

Validation :

Titre RNCP de niveau 4
Réf. fiche RNCP 34682

Type de contrat :

Contrat d'apprentissage
ou de
professionnalisation
Durée : 1 an

Les débouchés

Technicien(ne) d'intervention télécom
Technicien(ne) de maintenance
Technicien mise en service /commissioning
Monteur / Câbleur
Technicien mesure radio

PROGRAMME de la formation

TECHNICIEN(NE) D'INTERVENTION TÉLÉCOMS

Réseaux mobiles



Les objectifs de la formation

Acquérir le savoir-faire et le savoir être nécessaire à la prise en main des missions du /de la technicien(ne) sur le terrain.



Obtenir la certification :

La certification repose sur la validation de 3 blocs de compétences :

TRONC COMMUN

BC 01 - Préparation de l'intervention

BC 02 - Suivi et finalisation de l'intervention

COMPOSANTE RESEAUX MOBILES (RM)

BC 05 - Déploiement ou maintenance des infrastructures télécoms des Réseaux Mobiles

Socle formation Réseaux mobiles :

Réseau mobile

35h

RM 1 : Concepts fondamentaux des réseaux mobiles

- Description d'un site radio
- Description de l'ensemble de la chaîne antenne
- Présentation des réseaux et fréquences
- Architectures et services
- Les différentes normes et protocoles (3G/4G/5G)
- L'arrivée de la 5G : grands principes
- 5G : usages, environnement et objets connectés
- Présentation des mesures FO et approche pratique

70h

RM 2 A : Monteur installateur

- Préparation et accessoires (antenne, RET, bretelles, ...)
- Préparation des connecteurs (7/8, 4.3-10, ...)
- Système de levage (corde, poulie, ...)
- Installation et fixation du système antenne
- Installation des amplificateurs (MHA/TMA, RRU, ...)
- Principe d'azimutage
- Réglage tilt électrique et mécanique
- Étiquetage et nommage des équipements

70h

RM 2 B : Câblage et mesures

- Câblage du système antenne
- Câblage des équipements RRU/RRH
- Câblage des alimentations (TGBT, baies d'énergie, BTS)
- Installation et raccordement des équipements sur la baie radio
- Installation et raccordement des équipements de transmission
- Mise à la terre des équipements (antennes, RRU, câbles, baie, ...)
- Mesures ROS / DTF : manipulation d'un site master

105h

RM 3 : Mise en service et maintenance

- Lecture des dossiers techniques d'intervention
- Contrôle visuel et branchement
- Mise sous tension
- Upgrade Software
- Commissioning de site
- Intégration de site
- Mise en service des liaisons complètes
- Recette/livraison du site GSM
- Identification de pannes, maintenance et remise en route

35h

RM 4 : Tests et soutenances

- Examens pratiques
- Réalisation d'un rapport de stage
- Soutenance devant un jury de professionnels pour l'obtention de la composante RM du TIT

PROGRAMME de la formation

TECHNICIEN(NE) D'INTERVENTION TÉLÉCOMS

Réseaux mobiles



Modalités pédagogiques :

Apprentissages expérientiels et coopératifs,
Résolution de problèmes,
Travaux pratiques in situ ou sur maquette,
Bilans théoriques.

Modalités d'évaluation :

Tests théorique et pratique,
Dossier professionnel,
Soutenance orale,
Evaluation en entreprise.

Public cible :

Demandeurs d'emplois
Salariés en activités
Reconversion professionnelle

Socle formation spécialisé :

Habilitations & Sécurité

63h

Habilitation et sécurité au travail

- Travaux en hauteur sur pylône – toits terrasse
- Habilitation Electrique
- Sécurité dans l'environnement télécom (geste et postures, signalisation,...) ;
- Attestation d'intervention à proximité des réseaux – AIPR.
- CACES 1B 3B

Numérique & Indoor

35h

CISCO Networking Essential

- Les équipements réseaux ;
- Les protocoles de communications (IP...) ;
- Les supports réseaux ;
- Les types d'adressages (Privé/Public) ;
- Les services internet

IoT

- Qu'est-ce que l'loE ;
- Transition vers l'loT ;
- Connecter les objets du quotidien ;
- Les usages de demain.

Réseaux INDOOR

- Lecture et interprétation des schémas de câblage ;
- Spécificités du travail "indoor" : autorisations, attitude/comportement, travail esthétique/propreté, travail en zone commerciale, ... ;
- Installation des équipements (baies, câbles coax., fibre, alim, antennes, ...) ;
- Qualification, mise en service et maintenance.

Coaching

28h

Accessibilité :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.



PROGRAMME de la formation

TECHNICIEN(NE) D'INTERVENTION TÉLÉCOMS

Réseaux mobiles



Accès à la formation

Prérequis :

- ✓ Profil technique/ manuel
- ✓ Avoir une bonne distinction des couleurs
- ✓ Absence de vertige
- ✓ Accepter les déplacements
- ✓ Permis B obligatoire

Candidature :

Pour candidater, envoyez votre CV par mail à l'adresse :

contact@academie-des-telecoms.com

Admission :

Test d'aptitude manuelle et technique
Entretien de motivation
Obtenir un contrat en entreprise



Académie Des Télécoms®
47-49 rue Gutenberg
42100 SAINT-ETIENNE

04.77.57.63.21

www.academie-des-telecoms.com

Prise en charge de la formation par l'OPCO

Exonération totale ou partielle des cotisations sociales.

Au sein de son entreprise l'apprenti est un salarié comme les autres, il est soumis aux mêmes obligations et bénéficie des mêmes droits.

Rémunération du contrat d'apprentissage

Selon un pourcentage du SMIC

sauf dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables

1 ère année de contrat d'apprentissage			
Âge de l'apprenti	- de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC

Rémunération du contrat de professionnalisation

Selon un pourcentage du SMIC

Bénéficiaires	Rémunération minimale	Titulaire d'une qualification
- De 21 ans	55% du SMIC	65% du SMIC
De 21 à moins de 26 ans	70% du SMIC	80% du SMIC
26 ans et plus	Rémunération égale à 85% du minimum conventionnel de branche sans pouvoir être inférieure à 100 % du SMIC	